

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7323620601

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7323620601>

Cette annonce a été mise en ligne le **23 mars 2023** sur **Actu.fr - Echo Regional**
Pour le département : **95 - VAL D'OISE**

*RG CHANTIERS
Société par Actions Simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 1 Rue de la Gare
95110 SANNOIS*

CREATION SAS

Par acte sous seing privé du 17/03/2023, il est constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée

Dénomination RG CHANTIERS

Capital : 5 000 euros

Siège social : 1 rue de la Gare – 95110 SANNOIS

Objet :

La Société a pour objet en France et à l'étranger :

- Travaux de serrurerie-métallerie incluant pose, réparation, remplacement de tout type de portes, portails, fenêtres, serrures, fermes portes,
- Tous petits travaux de maintenance d'établissement recevant du public (salle de sport, restaurant, centre de loisirs, etc..)

et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières, ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe.

La société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations de quelque nature et importance qu'elles soient, dès lors qu'ils peuvent concourir ou faciliter la réalisation des activités visées aux alinéas qui précèdent ou qu'ils permettent de sauvegarder, directement ou indirectement, les intérêts commerciaux ou financières de la société ou des entreprises avec lesquelles elle est en relation d'affaires.

Président : Monsieur Guillaume LE FLOCH, demeurant 22 bis rue Charles De Gaulle – 95130 LE PLESSIS BOUCHARD

Durée : 99 ans

Agrément : les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec agrément préalable de la collectivité des associés

Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions 3 jours avant la réunion d'assemblée. Sous réserves des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

La société sera immatriculée au RCS de Pontoise

*Pour avis,
Le Président*

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

